



COMBIEN D'AUDITS POUR UNE AMPOULE ?

Depuis que plus aucun·e collègue de la BILI n'a l'habilitation « électricité », c'est devenu la croix et la bannière pour changer la moindre ampoule. Eh oui, sans le sésame, c'est interdit.

La crise Covid ayant empêchée toute formation des collègues, obligation est donc de faire appel aux prestataires privés. Cela s'est déjà fait en 2020, ça coûte un peu mais pas le choix.

En 2021, la Drfip innove et demande un audit à la société SPIE Ouest avant toute intervention ! Deux gars de la dite société ont ainsi fait le tour de Cambronne pour compter les ampoules et les néons défectueux... mais sans les changer. Ils devront revenir une deuxième fois, donc nouvelle facture... Et il se dit qu'une autre société pourrait venir faire son propre audit !

[Cette historiette a provoqué l'écriture d'un drame en 3 actes : l'être et le néon.](#) (à lire sur notre site internet)

CHAMPIONS DU MONDE

Nous avons déjà évoqué le télescopage des politiques d'austérité et de la désindustrialisation depuis 20 ans et les coûts de la crise sanitaire. La France a importé pour 10,3 milliards d'euros de produits liés à la crise sanitaire en 2020, dont 6 milliards pour des masques. Et ça continue si on en juge la dernière livraison à la Drfip44 de masques made in Bangladesh.

La gestion à court terme des néo-libéraux n'est pourtant pas remise en question et la casse de l'hôpital public se poursuit en 2021.

Les cabinets Accenture et McKinsey sont à nouveau mandatés pour « gagner » un milliard d'économies dans les services de l'État d'ici à 2022.

C'est gagnant-gagnant pour ces sociétés. D'un côté, elles accompagnent l'État dans ses orientations pour tailler dans la dépense publique. De l'autre, elles bénéficient des coupes budgétaires en venant en aide à l'État pour pallier ses propres carences.

McKinsey, domicilié dans un paradis fiscal, a ainsi obtenu la supervision de la campagne de vaccination (avec le succès que l'on voit).

COÛT DU TÉLÉTRAVAIL SUITE

D'après une étude du cabinet ConvictionsRH, le surcoût pour les salarié·es en frais courants (électricité, chauffage, eau...) peut varier de 13 euros par mois en fourchette basse (pour une habitation de 50 m² chauffée au gaz, sans surcoût de repas...) à 174 euros par mois en fourchette haute (pour 200 m² chauffés à

l'électrique, frais de repas et de cafés inclus).

À tempérer néanmoins, car certain·es font des économies, principalement sur les frais de transport. L'autre point à négocier reste toutes les questions d'équipement du poste de télétravail non pris en charge comme un fauteuil de bureau.

La CGT, qui a refusé de signer l'ANI télétravail (car en régression par rapport au précédent de 2005 !), estime que l'employeur devrait prendre en charge une partie du loyer des salarié·es.



LUXLEAKS

Le journal Le Monde redécouvre que le Luxembourg est un paradis fiscal ! Le Luxembourg accueille donc 55 000 sociétés offshore gérants des actifs pour 6 500 milliards d'euros. On y trouve 15 000 français qui cachent au moins 100 milliards d'actifs pour se soustraire à l'impôt.

Au moins 37 des 50 familles les plus riches de France ont des sociétés fantômes au Luxembourg pour échapper au fisc français ...

Pas vraiment un scoop mais un coup de projecteur bienvenu quand le gouvernement s'échine à réduire à pas grand-chose le contrôle fiscal. [Dernier exemple de cette politique avec le décret qui prône « l'auto contrôle » des entreprises prévu par la loi ESSOC !](#)

Depuis 2008, ces scandales à répétition dressent le même constat : l'ampleur de l'évitement de l'impôt par des contribuables fortuné·es et des multinationales.

De ce fait, il manque chaque année 80 à 100 milliards d'euros aux recettes publiques françaises.

[La crise économique que nous traversons et qui va s'amplifier impose la nécessité de plus de justice fiscale.](#)

